 **REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 24 janvier 2024**

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

------------------------------------

**MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE**

**--------------------------------**

**AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

45ème session Examen Périodique Universel (EPU), du 22 janvier au 02 février 2024

**PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE MAURICE**

**Monsieur le Président,**

Le Sénégal souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation mauricienne et la félicite pour la présentation de son rapport.

Mon pays salue la signature, en mai 2021, du Protocole à la Charte africaine des droits de l’homme et des peuples relatif aux droits des personnes âgées en Afrique et encourage les démarches visant à résoudre les divergences y relatives afin de permettre sa ratification à terme.

Dans un esprit constructif, ma délégation voudrait formuler les recommandations suivantes :

* Envisager d’adhérer à la Convention relative au statut des apatrides et à la Convention sur la réduction des cas d’apatridie ;
* Renforcer la mise en œuvre des dispositions législatives en place visant à protéger la vie privée des enfants.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès à la République de Maurice dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

**Je vous remercie de votre attention.**